

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 287

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 15

À l'alinéa 4, après le mot :

« détention »,

insérer le mot :

« territorialement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.